

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 14 juin 2016 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :  
Céline Forget  
Marie-Josée Nobert  
Edison Ramirez

Invités :

Christian Alary, (*SPVM*)  
Marc-André Gadoury, (*Conseiller d'arrondissement  
Rosemont- La Petite-Patrie*)  
Serge Lefebvre, (*Ville centre*)  
Katie Tremblay, (*Ville centre*)  
Anne-Élisabeth Sant, (*SPVM*)  
Stephen Zakrzewski, (*SPVM*)

Absentes :

Membres :  
André Brideau  
Jacqueline Gremaud  
Stéphane Robitaille (*SIM*)

---

La réunion débute à 9h30.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

---

- Cette réunion du comité est consacrée exclusivement sur les problèmes de sécurité observés sur la piste cyclable du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et la voie cyclable sur Vincent d'Indy installées en 2008.
- Les interactions conflictuelles les plus remarquées sont entre voitures et vélos, puis vélos et piétons.
- Les membres du comité désirent profiter de l'expertise des invités de la Ville pour leur présenter les enjeux actuels dans le but d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.
- La piste cyclable étant sous la responsabilité de la Ville, les invités évalueront les actions nécessaires et possibles à prendre.
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

## **2. Dossier**

---

Sécurité de la piste cyclable sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Vincent d'Indy

- Les membres du Comité soulèvent les problèmes suivants :
  - chemin de la Côte-Sainte-Catherine
    - La non continuité de la piste à l'est des avenues Maplewood et Villeneuve sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine
    - intersection Côte du Vésinet et avenue McCulloch :  
Conflit potentiel entre les cyclistes en mouvement et les véhicules qui effectuent des virages vers le sud à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine puisque les deux types d'usagers ont l'autorisation de circuler en même temps sans obligation de s'immobiliser

- **avenue Pagnuelo :**  
Conflit potentiel entre les cyclistes en mouvement et les véhicules qui effectuent des virages vers le sud à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine puisque les deux types d'usagers ont l'autorisation de circuler en même temps. La présence de feux de circulation et d'une lentille pleine verte s'adressant au même moment aux vélos et aux voitures semble causer une situation problématique.
- **avenue Beloeil :**  
Conflit potentiel entre les cyclistes en mouvement et les véhicules qui effectuent des virages vers le sud à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine puisque les deux types d'usagers ont l'autorisation de circuler en même temps sans obligation de s'immobiliser.
- **avenue Claude-Champagne :**  
Conflit potentiel entre les cyclistes en mouvement et les véhicules qui effectuent des virages vers le sud à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine puisque les deux types d'usagers ont l'autorisation de circuler en même temps. La présence de feux de circulation et d'une lentille pleine verte s'adressant au même moment aux vélos et aux voitures semble causer une situation problématique.  
Conflit potentiel entre les cyclistes en mouvement et les étudiantes du Pensionnat-Saint-Nom-de-Marie qui attendent l'autobus de la *STM*.
- **avenue Vincent d'Indy :**  
Risque de conflit entre les piétons en mouvement et les cyclistes qui quittent la piste cyclable de la Côte-Sainte-Catherine pour rejoindre la voie cyclable présente sur le côté ouest de l'avenue Vincent d'Indy et doivent traverser l'intersection et le passage piétonnier.
- **avenue Vincent d'Indy**
- **avenue Willowdale :**  
Conflit potentiel entre les jeunes élèves de l'école Saint-Germain et les cyclistes qui circulent en direction nord et qui ne s'immobilisent pas lorsque le feu de circulation est rouge pour la traversée des piétons.

La réunion prend fin à 11h30